



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT NATIONAL ETE JEUNE FSCF

TIR A L'ARC

16 ET 17 MAI 2026 – Brumath (67)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉ

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 218 200 licenciés et 1400 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

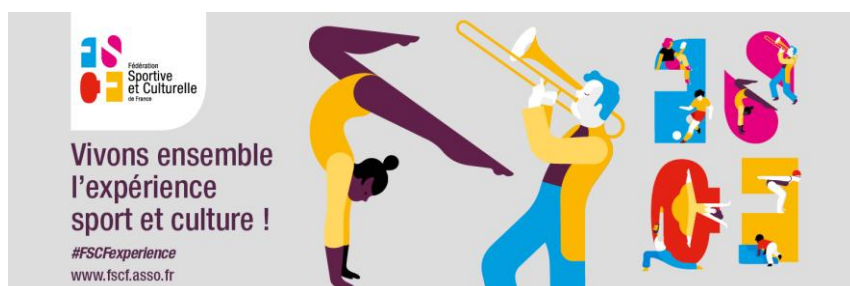
LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 218 200 adhérents,
- 1 400 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 75 500 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La Fédération Sportive et Culturelle de France a l'immense plaisir de vous accueillir à Brumath à l'occasion du championnat national d'été jeune de tir à l'arc et de vous souhaiter la bienvenue.

Aujourd'hui, nous célébrons les activités sportives !

Ce rendez-vous qui met à l'honneur les valeurs de respect, d'humilité, de loyauté et de fraternité, est aussi une magnifique expérience où chacun peut apporter quelque chose aux autres, où chacun peut apprendre des autres. C'est une occasion unique de rassembler des personnes de tous les horizons, unies par la passion du sport dans un

esprit de plaisir et de partage.

Que vous soyez ici pour concourir ou simplement venus pour encourager les participants, sachez que votre présence contribue à la magie de cette journée.

Je vous encourage tous à donner le meilleur de vous-mêmes, à faire preuve de fair-play et à profiter de chaque instant. Ensemble, faisons de cette rencontre un moment inoubliable !

Bravo au Foyer Club des Jeunes du Zornthal, aux bénévoles et à la commission nationale pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur participation, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête commence !

Christian Babonneau

LE MOT DU MAIRE DE BRUMATH



C'est avec une grande fierté que la Ville de Brumath accueille, les 16 et 17 mai 2026, le championnat national d'été jeune de tir à l'arc de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Recevoir un championnat national est toujours un événement marquant pour notre ville. C'est l'occasion de mettre en lumière Brumath et son territoire, et de partager avec nos visiteurs la chaleur de l'accueil alsacien.

Je tiens à saluer le travail remarquable du Foyer Club des Jeunes du Zornthal, dont l'engagement au service du sport et de la jeunesse est une fierté pour notre commune depuis de nombreuses années. La section tir à l'arc, créée en 1981, incarne parfaitement les valeurs que nous souhaitons transmettre à nos jeunes : la rigueur, la concentration, le respect et le dépassement de soi.

Merci à tous les bénévoles, que je félicite pour leur investissement et leur dévouement, non seulement pendant ces jours de compétition, mais durant toute la période de préparation, pour le bien-être de tous et la pleine réussite de cet événement sportif.

À tous les jeunes archers venus de toute la France pour se mesurer ici, je souhaite une belle compétition, empreinte de fair-play et de convivialité. Que ce week-end vous laisse un souvenir inoubliable de notre ville et de notre région.

Eric Jeuch

LE MOT DE LA RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE TIR A L'ARC



Pour ce troisième championnat national jeune de tir à l'arc séparé du championnat adulte, nous avons le plaisir de nous retrouver à Brumath.

Le Foyer Club des Jeunes de Brumath a l'habitude de ces organisations puisque nous sommes déjà venus dans le Bas Rhin en 1995, 2006, 2015 et 2018.

La section tir à l'arc existant depuis 1981, elle montre l'attachement de cette association à ce sport et aux valeurs qu'il véhicule.

Leur participation à tous les championnats nationaux fait d'eux un pilier du tir à l'arc au sein de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Je voulais remercier tout particulièrement Serge Burgun, son président, pour son implication sans faille depuis des années tant pour son club que pour le rayonnement du tir à l'arc.

Je souhaite à tous les jeunes une belle compétition en Alsace.

Florence HABRANT

LE MOT DU PRESIDENT DU FOYER CLUB DES JEUNES DU ZORNTHAL



Il y a un peu plus de 50 ans, naissait le Foyer Club des Jeunes du Zornthal.

En cinquante ans, nos activités n'ont cessé de se développer.

La section « tir à l'arc du Foyer Club fut créée en 1981.

Au départ, son rôle se limitait à une initiation qui, conformément à l'esprit Foyer Club, devait garder essentiellement le caractère « Loisir ». Très vite, cette section pouvait compter un effectif d'une vingtaine de personnes. Les entraînements eurent lieu au gymnase municipal et, par temps favorable, au plan d'eau. A l'ouverture du nouveau Centre Culturel et Sportif, les entraînements purent avoir lieu dans ces installations plus accueillantes et plus fonctionnelles.

Après son affiliation à l'A.G.R. et à la F.S.C.F. en 1988, la section a pu prendre un nouvel essor. Chargé de promouvoir ce sport « à la mode » sur le territoire de la ligue, elle s'est chargée de nombreuses séances d'initiation dans la région. Grâce aussi aux rapports privilégiés avec la commission nationale, nos tireurs ont pu participer à tous les championnats nationaux depuis leur création. En 1991 et 1992, le Foyer Club avait été chargé de l'organisation de formation d'initiateur.

C'est donc à nouveau cette année que la Fédération Sportive et Culturelle de France a confié au Foyer Club des Jeunes de Brumath l'organisation du championnat national jeunes de tir à l'arc 2026.

Ce n'est pas une première, puisque en 1995, 2006, 2015 et enfin 2018 (national jeune) nous avons déjà été fiers d'accueillir dans notre ville ces nationaux.

Qu'il me soit permis ici de remercier vivement la municipalité pour le soutien logistique et financier.

J'adresse aussi mes remerciements à la section tir à l'arc, aux membres bénévoles et tous ceux qui travailleront dans l'ombre lors de ces journées.

Espérons que ces 5èmes championnats à Brumath soient un nouveau succès, que tous repartent avec d'excellents résultats et que chacun garde un bon souvenir de Brumath et de l'Alsace.

Serge BURGUN

PROGRAMME DU WEEK-END

Arbitres :

Bernard DUGAIT (arbitre principal), Béatrice DURRHEIMER et Arlindo TAVARES.

Samedi 16 mai 2026

- **11h30** : Licences, greffe et accueil
- **12h00** : Repas
- **13h15** : Réunion des capitaines
- **13h30** : Ouverture du National
- **13h45** : Contrôle du matériel
- **14h00** : Echauffement à distance
- **14h20** : Début des tirs 20 volées avec une pause de 15 min à la dixième volée
- **18h00** : Fin théorique des tirs
- **19h00** : Apéritif offert par la mairie ou association et contrôle des scores par les capitaines
- **20h00** : Repas et palmarès du CNH (catégories jeunes)
- **22h30** : Fin de la soirée

Dimanche 17 mai 2026

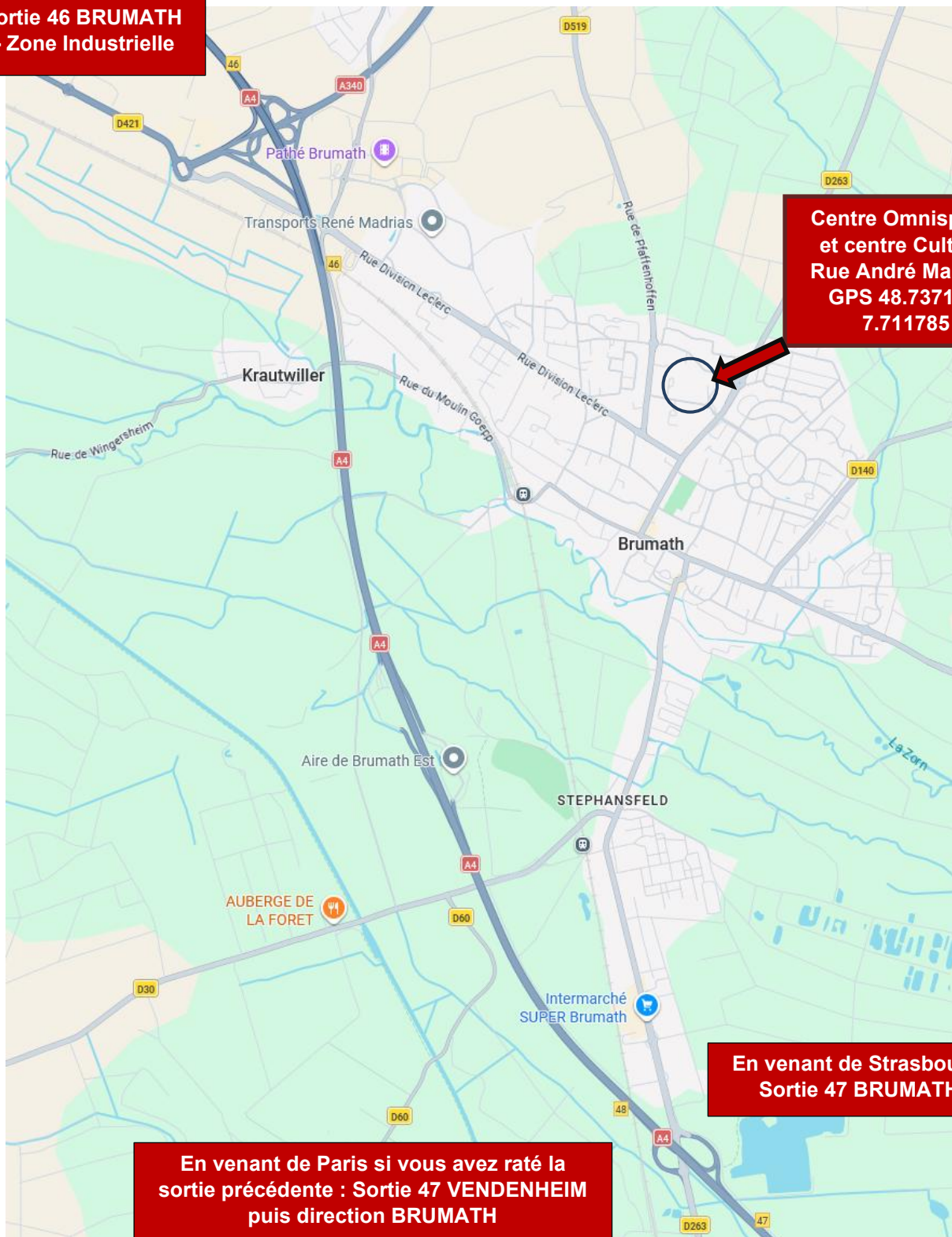
- **8H30** : Echauffement
- **9h00** : Début des tirs
- **10h30** : Fin théorique des tirs
- **11h00** : Contrôle des scores par les capitaines au centre omnisports
- **11h30** : Palmarès au centre omnisports et clôture du national.
- **12h30** : Repas au centre culturel avec départ des archers à l'issue du repas

LES ASSOCIATIONS ENGAGEES

- 0010004 - ESPERANCE BRESSANE
- 0010018 - DOMBES GYM DETENTE
- 0250001 - LA SPORTIVE D AUDINCOURT
- 0250007 - LA SAINTE THERESE BOURGUIGNON
- 0250018 - AVENIR DE L'UNION OUVRIERE
- 0250023 - LA JEANNE D'ARC SELONCOURT
- 0390007 - ETOILE SPORTIVE - ST AMOUR
- 0450019 - MONTJOIE ST DENIS EN VAL
- 0670015 - BRUMATH FCJ ZORNTHAL
- 0710004 - EVEIL DE CHALON SUR SAONE
- 0280015 - LA FLECHE TOURYSIENNE

PLAN DU SITE

En venant de Paris.
Sortie 46 BRUMATH
– Zone Industrielle



Centre Omnisports
et centre Culturel
Rue André Malraux
GPS 48.737183,
7.711785

En venant de Strasbourg.
Sortie 47 BRUMATH

En venant de Paris si vous avez raté la
sortie précédente : Sortie 47 VENDENHEIM
puis direction BRUMATH

REPAS

Samedi midi :

Spaghettis bolognaises + dessert au prix de 15 €

Samedi soir :

Foodtruck pizzas + dessert au prix de 15 €

Dimanche midi :

Assiette kebab avec semoule et crudités (sur place ou à emporter) au prix de 15 €

Possibilité végétarien.

Eau à table.

Buvette.

CONTACTS

Président de l'association	Nom : BURGUN Prénom : Serge Mail : president.fcjz@gmail.com Téléphone : 06 58 59 48 97
Président/Responsable du comité d'organisation	Nom : SOUMER Prénom : Quentin Mail : archersbrumath@gmail.com Téléphone : 06 58 73 21 58
Responsable communication	Nom : CHMIELUS Prénom : Roseline Mail : roseline.chmielus@sielbleu.org Téléphone : 06 59 07 21 55
Responsable sécurité	Nom : HOFMANN Prénom : Gilles Mail : gilles.m.hofmann@wanadoo.fr Téléphone : 07 71 61 56 06
Responsable développement durable	Nom : FLORANCE MANSUY Prénom : Kilian Mail : kilian.florance@tuta.io Téléphone : 06 77 33 51 99

PARTIE REGLEMENTAIRE (RAPPEL)

La tenue de sport est obligatoire.

Les pantalons de type "Jeans" et assimilés, ne sont autorisés à aucun moment, ni considérés comme tenue d'équipe ou de club, de département ou de ligue.

Les shorts, ne sont autorisés à aucun moment, comme tenue de tir, ni sur le podium.

Les maillots sans manches, de même que les maillots de corps, ne sont autorisés à aucun moment comme tenue de tir, ni sur le podium.

Toutes tenues moulantes sont interdites.

Sur le pas de tir (pendant toute la durée de la compétition), lors de la remise des prix ou des cérémonies d'ouverture ou de clôture, les tenues suivantes sont les seules autorisées :

Individuel

Le port d'un pantalon long, ou d'un pantacourt, ou d'un bermuda (à hauteur ou au-dessus du genou), ou d'un survêtement, aux couleurs du club ou blanc uni ou jupe short.

Le port d'un polo ou t-shirt aux couleurs du club, ou d'un t-shirt blanc uni.

Binôme – Equipe

Les archers d'une équipe ou d'un binôme peuvent porter des tenues différentes du moment qu'ils respectent la tenue préconisée en individuel et la couleur du club (exemple : une archère peut tirer en jupe-short et son binôme en bermuda).

Les compétiteurs doivent porter des chaussures de sport fermées (style Baskets ou Tennis).

La définition exclut toute chaussure ouverte, que ce soit aux orteils ou au talon,

Il est interdit de tirer pieds nus ou avec des chaussures de ville.

Sur le podium, est demandé le port des tenues de clubs, d'équipes ou blanches

A aucun moment, sur le podium, ils ne peuvent manifester un signe d'humeur à l'encontre des organisateurs, des personnalités présentes, de la FSCF ou du public.

Pourront être prononcées les sanctions suivantes :

- Pour chaque volée : annulation de la meilleure flèche jusqu'à ce que le tireur soit en tenue correcte.
- Exclusion définitive du concours.
- L'interdiction de monter sur le podium

Article DCE-2 : Vérification des licences et du matériel

Pour les championnats nationaux ou badges de niveaux, en complément de l'article 23 de ce présent règlement, la présentation de la licence ou de la liste des participants issue d'ADAGIO sera à présenter par le capitaine d'équipe lors des championnats nationaux. La photo est obligatoire sur la licence. Suivant le programme de la compétition, les arbitres effectuent une inspection du matériel et de la tenue.

Les associations doivent prendre leurs dispositions pour être présentes et à l'heure pour les opérations de greffe et de contrôle du matériel. Tout retard ou absence dans les horaires indiqués au programme, vaut disqualification des archers concernés, sauf motif valable (à justifier).

Article CNE-1.2 - Constitution des binômes

Les binômes sont constitués d'archers d'une même association et de catégories identiques ou différentes.

Si un arc classique est associé à un arc à poulies, il tire dans les conditions de l'arc à poulies pour les tirs couleurs. Il reprend son blason pour les tirs individuels.

Si un benjamin est associé à un minime ou un cadet, il tire dans les mêmes conditions que l'archer avec lequel il est associé pour les tirs couleurs. Pour les tirs individuels, il s'arrêtera au bout de 10 volées (au lieu de 15).

La catégorie arcs nus (sans viseur) n'existant pas, ces archers tirent dans les catégories arcs classiques.

Article CNE-1.3 - Inscriptions des équipes

Les associations peuvent inscrire des équipes composées de deux binômes pour les jeunes ou benjamins. Il doit y avoir au minimum trois (3) associations différentes pour les équipes composées uniquement de benjamins. Un binôme benjamin ne peut pas intégrer une équipe « Jeune ».

L'inscription des équipes se fait par ADAGIO lors des inscriptions individuelles et par binôme.

Article CNE-2.2 - Le championnat Jeune

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie individuelle	Abréviation
Benjamine / Benjamin	BF / BH
Minime fille / Minime garçon	MF / MH
Cadette / Cadet	CF / CH

Les arcs classiques (CL) et arcs à poulies (AP) sont mélangés.

Le championnat national est composé de deux épreuves :

1. Tirs Couleurs

- Tir aux couleurs en binôme, à 20 mètres sur blason unique de 60 pour les arcs classiques et blason unique de 40 pour les arcs à poulies, en 20 volées pour les binômes jeunes composés de minimes ou de cadets. Si un benjamin est associé à un minime ou un cadet, il tire dans les mêmes conditions que l'archer avec lequel il est associé.
- Tir aux couleurs en binôme, à 15 mètres sur blason unique de 60 pour les arcs classiques et blason unique de 40 pour les arcs à poulies, en 20 volées pour les binômes composés uniquement de benjamins.

2. Tirs individuels

- Tir individuel au centre à 15 mètres sur blason tri-spot vertical de 60 pour les arcs classiques et blason trispots vertical de 40 pour les arcs à poulies, en 15 volées pour les catégories minimes ou cadets. Sont utilisés les blasons avec 10 classique uniquement.

- Tir individuel au centre à 15 mètres sur blason tri-spot vertical de 60 pour les arcs classiques et blason trispots vertical de 40 pour les arcs à poulies, en 10 volées pour les benjamins. Un benjamin associé à un minime ou cadet lors des tirs couleurs arrêtera son tir au bout de 10 volées, continue le marquage des points avec son binôme et comptabilisera son score à la fin des 15 volées avec son binôme. Sont utilisés les blasons avec 10 classique uniquement.

Le temps alloué pour une volée est de 2 minutes.

Décompte des points pour les tirs couleurs

Pour le tir aux couleurs, chaque archer d'un binôme tire trois flèches par volée, le tir du second vient compléter celui du premier. Une seule flèche par couleur est décomptée :

	Arcs classique	Arcs à poulies
Couleur	<i>Blasons 60 avec 10 classique</i>	<i>Blasons 40 avec 10 classique</i>
Les deux cercles blancs	10 points	
Les deux cercles noirs	8 points	
Les deux cercles bleus	6 points	
Les deux cercles rouges	4 points	
Le cercle extérieur jaune	2 points	
Le cercle intérieur jaune	1 point	

Le total maximum d'une volée est de 31 points.

Décompte des points pour les tirs individuels

Pour le tir individuel au centre sur Blason trispots vertical 60 ou 40 :

	Arcs classique	Arcs à poulies
Couleur	<i>Blasons trispot 60 avec 10 classique</i>	<i>Blasons trispot 40 avec 10 classique</i>
Jaune	10 points	
Rouge	8 points	
Bleu	6 points	

S'il est trouvé deux ou plusieurs flèches de l'archer dans un spot, c'est le score le plus bas qui est retenu. Le maximum de la volée est de 30 points.

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr